

# OPÉRATION DE RETRAIT DE LA CHAUSSÉE AMIANTÉE DE BLAVOZY

En amont de la réfection de la voirie prévue dans le bourg de Blavozy, un repérage avant travaux a décelé la présence d'amiante sur une partie de la chaussée.

Une entreprise spécialisée est mandatée pour effectuer le retrait par rabotage de la chaussée amiantée sur 700 m. Cette opération très spécifique se déroulera pendant les vacances de Toussaint 2024, afin d'éviter de perturber les transports scolaires.

**Du mardi 22 au jeudi 24 octobre**, les rues de Charron et de l'Arkose seront interdites aux véhicules et le stationnement y sera progressivement interdit à partir du lundi 14 octobre 6h00 pour l'installation des barrières. Seuls les piétons pourront circuler uniquement sur les trottoirs pour accéder aux habitations et aux commerces. La traversée de ces deux rues sera interdite. La route entre Blavozy et le giratoire de Lachamp sera elle aussi fermée durant plusieurs jours, afin d'y positionner les installations de chantiers, de décontamination et de stockage provisoire des déchets.

Durant la période de rabotage, nous vous invitons à garder vos fenêtres et portes fermées. Ces travaux pourront générer des nuisances sonores en journée.

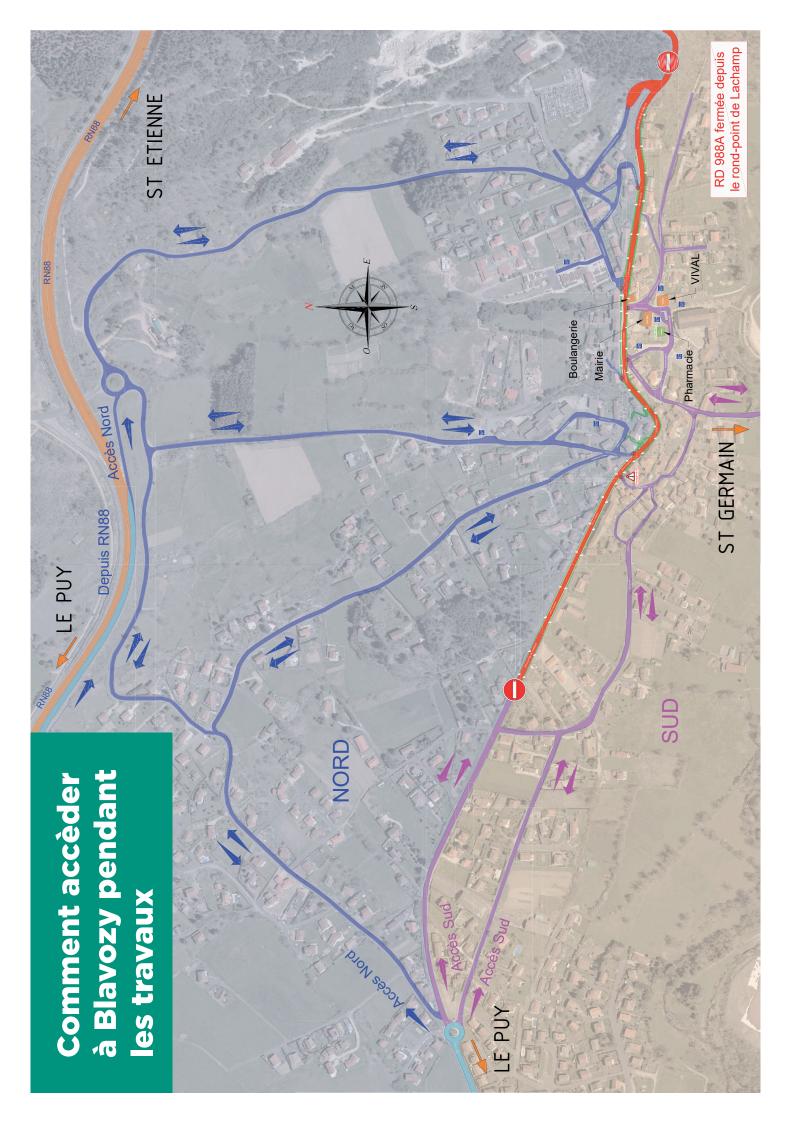
#### **ET APRÈS?**

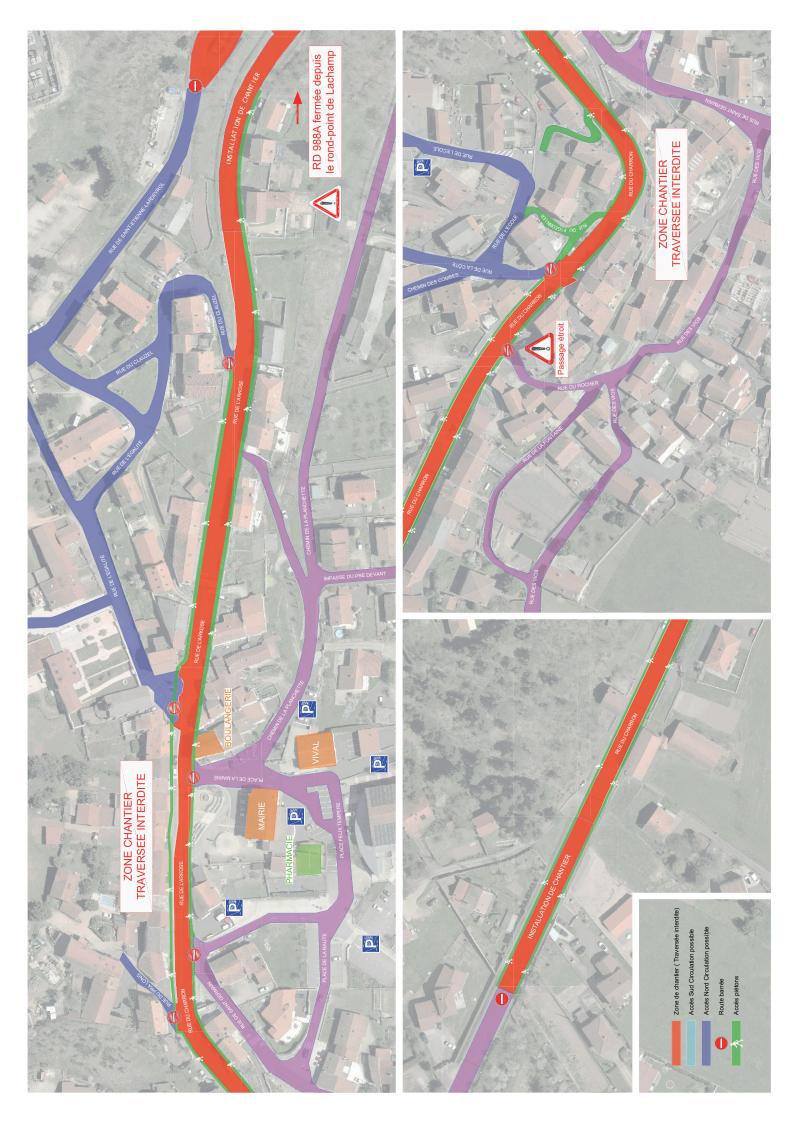
La chaussée rue du Charron sera en partie refaite. Dans les mois qui suivent, les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales seront réhabilités en plusieurs tranches et seront accompagnés, à chacune d'entre elles, de la réfection de la chaussée et des trottoirs. Sur la rue de l'Arkose, la circulation se fera sur une chaussée provisoire

### **UNE TECHNIQUE SÉCURISÉE**



- Le périmètre du chantier est balisé par des palissades recouvertes de bâches de protection.
- Le rabotage de l'enrobé est réalisé par une raboteuse Les enrobés seront évacués à l'aide d'un camion benne.
- L'opération se fait sous humidification constante pour éviter que les poussières ne s'échappent dans l'air.
- Les opérateurs sont protégés par une combinaison intégrale et un masque, spécialement prévus pour les travaux de désamiantage.
- Les enrobés sont transférés, dans une benne équipée d'un double sac étanche, vers une installation de stockage agréée de déchets amiantés.
- Balayage de la chaussée et traitement des eaux polluées.





## **OPÉRATION DE RETRAIT DE** LA CHAUSSÉE AMIANTÉE DE BLAVOZY

### 📆 RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 1er Octobre à 18h30 au Boulodrome de Blavozy

Afin de vous présenter les modalités d'exécution des travaux, le planning, la gestion de la circulation et les possibilités d'accès, une réunion publique se déroulera en présence des représentants de la Mairie, du Département et de l'entreprise.



### © COÛT DE L'OPÉRATION 419 280 €

#### **FINANCEMENT**

Pour la route départementale



Département de la Haute-Loire 188 880 €

#### Pour la route communale



Mairie de Blavozy 110 400€



Etat 100 000 € HT



MAITRISE D'OEUVRE

Département de la Haute-Loire



TRAVAUX EFFECTUÉS PAR







### **LE SAVIEZ-VOUS?**

L'abattage des poussières se fait par humidification et par captage à la source par aspiration.

Des mesures régulières sont effectuées afin de contrôler le niveau d'empoussièrement de l'air ambiant par les fibres d'amiante, généré par le processus de travail. Des prélèvements sont réalisés sur les équipements des opérateurs et dans l'air en périphérie du chantier. À l'issue des travaux, une dernière procédure permet de vérifier l'absence d'amiante après analyse en laboratoire avant la réouverture du chantier à la circulation.



HÔTEL DU DÉPARTEMENT 1, Place Monseigneur de Galard - CS 20310 - 43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex Tél. 04 71 07 43 43













